



EU ESG rating regulation

Summary of information required to be disclosed under the EU ESG Ratings Regulation (Regulation (EU) 2024/3005) (the ‘Regulation’).

Ruffer S.A. (Ruffer) may disclose selected MSCI ESG Ratings in fund factsheets, client materials or other marketing communications. These ratings are produced by MSCI, not Ruffer. Ruffer relies on MSCI’s published methodology and provider disclosures for details of the rating methodology, data sources, assumptions, limitations, conflicts framework and any applicable regulatory disclosures. The summary below is intended to help users understand the MSCI ESG Rating referenced by Ruffer and should be read alongside MSCI’s own methodology and regulatory disclosures. All documents reference below are available at [msci.com](https://www.msci.com)

Rating methodology overview	<p>Ruffer uses MSCI ESG Ratings in selected fund factsheets and/or marketing materials. MSCI ESG Ratings are designed to assess an issuer’s resilience to financially relevant, industry-specific ESG risks and opportunities. MSCI applies a rules-based methodology to identify industry leaders and laggards and assigns an industry-relative rating from AAA to CCC. The rating is updated periodically and may also be updated following relevant corporate events or methodology/process changes. The methodology includes current and historical inputs, such as disclosures and controversies, alongside forward-looking assessment of financially material ESG risks and opportunities.</p> <p>Methodology reference: MSCI ESG Ratings Methodology</p>
Industry classification	<p>MSCI’s methodology is industry specific. ESG Key Issues and weights are determined by reference to the issuer’s industry and peer group. MSCI’s process documentation refers to GICS® sub-industry classification changes as part of its coverage and corporate-action process. Ruffer relies on MSCI’s classification for the disclosed MSCI rating.</p>
Data sources and processing	<p>MSCI states that ESG data are collected and standardised from a range of publicly available company-reported and alternative sources. The methodology/process documents refer to company filings and reports, sustainability disclosures, proxy reports, government/NGO/model datasets, media sources, controversies monitoring, issuer communication and quality-review processes. Ruffer does not control MSCI’s underlying data collection, estimation or processing methodology and relies on MSCI’s published methodology/process disclosures for further detail, including data and score updates.</p> <p>Methodology reference: MSCI ESG Ratings Methodology – Process</p>
Ownership structure	<p>MSCI Inc. is a publicly listed company. Further details on MSCI’s ownership structure should be obtained from MSCI’s latest public filings and investor-relations disclosures. Ruffer does not control or verify MSCI’s ownership structure beyond public information.</p>
Scientific basis	<p>MSCI describes its ESG Ratings methodology as rules-based, data-driven and focused on financially relevant, industry-specific ESG risks and opportunities. The methodology uses ESG Key Issues, exposure metrics, management metrics, controversies and governance assessments. Where environmental or climate metrics are used, these may draw on recognised datasets and models, but the rating should be described as a financial-materiality methodology rather than as an impact-science or double-materiality assessment unless MSCI confirms otherwise.</p>
Rating objective and materiality	<p>MSCI ESG Ratings are designed to measure an issuer’s resilience to financially relevant, industry-specific ESG risks and opportunities. They assess financial materiality: how ESG issues may affect the issuer’s risk/return profile and relative positioning versus industry peers. They are not presented by Ruffer as a double-materiality or impact rating, and do not purport to measure the issuer’s absolute impact on society or the environment.</p>
Rating scope	<p>The MSCI ESG Rating disclosed by Ruffer is an aggregated ESG rating, expressed as a single overall letter rating from AAA to CCC. It is derived from underlying Environmental, Social and Governance Key Issue assessments, with individual E, S and G pillar-related scores/data available from MSCI where licensed. The rating is industry-relative and focuses on financially relevant ESG risks and opportunities.</p>

ESG factor weighting	MSCI does not apply a simple equal one-third weighting to E, S and G. Weights are determined by MSCI's industry-specific materiality mapping framework. ESG Key Issues are selected and weighted according to their expected relevance to the issuer's industry and potential financial materiality. As a result, the weighting of E, S and G factors varies by industry, issuer exposure and applicable Key Issues. Ruffer does not determine these weights.
Topics within E/S/G	MSCI ESG Ratings cover a set of industry-specific ESG Key Issues across environmental, social and governance themes. These topics may overlap with sustainability matters covered by the ESRS/CSRD framework, but MSCI ESG Ratings are not presented by Ruffer as an ESRS taxonomy or CSRD double-materiality assessment unless MSCI provides a specific mapping. Users should refer to MSCI's published methodology for the current list of Key Issues and topic definitions.
Rating expression	The MSCI ESG Rating is expressed on an industry-relative basis. Issuers are rated from AAA to CCC according to how they manage financially relevant ESG risks and opportunities relative to global industry peers.
Use of AI	MSCI states that it leverages technology throughout its data-creation process and uses analyst review and quality-assurance processes in the ESG Ratings process. Ruffer has not independently verified the extent to which AI is used in MSCI's collection, processing or scoring.
Fees and business model	Ruffer accesses MSCI ESG Ratings/data through a commercial data/subscription/licensing arrangement. Ruffer does not set MSCI's fees and does not have visibility over MSCI's full fee methodology beyond its contractual arrangements. For the provider-level criteria used to establish fees and the applicable business/payment model, users should refer to MSCI's regulatory disclosures. The Regulation and delegated acts impose transparency and governance requirements on ESG rating providers, including in relation to provider obligations and fees.
Data and methodology limitations	Limitations may include differences in issuer disclosure quality, gaps in reported data, time lags in corporate reporting, reliance on public and alternative datasets, estimation where data are unavailable, variation in disclosure standards across markets and sectors, and the inherent judgement involved in selecting and weighting financially material ESG Key Issues. MSCI's ratings are also industry-relative, meaning they compare issuers against peers rather than measuring absolute sustainability impact. Ruffer relies on MSCI's methodology and does not independently reproduce the MSCI score.
Conflicts of interest	Potential conflicts may arise where an ESG rating provider has commercial relationships with users of ratings, rated entities, index/product businesses or other data/analytics services. Ruffer does not manage MSCI's internal conflicts framework and relies on MSCI's own regulatory disclosures and policies regarding governance, separation of activities, analyst independence, quality review and conflict management. The Regulation requires ESG rating providers to have safeguards to address conflicts and separate ESG rating activities from other activities where required.
Paris agreement alignment (e factor)	MSCI ESG Ratings may include environmental and climate-related Key Issues where financially material to the issuer's industry. However, Ruffer does not present the standard MSCI ESG Rating as a measure of Paris Agreement alignment or as an assessment of absolute climate impact. Where Paris alignment, implied-temperature-rise or benchmark alignment is relevant, users should refer to the specific MSCI climate methodology/product disclosure rather than infer this from the headline ESG Rating.
Data availability limitations	MSCI's analysis is dependent on the availability, quality, comparability and timeliness of issuer-reported and alternative data. Limitations may be more pronounced for smaller issuers, emerging markets, private/unlisted issuers, Scope 3 emissions and forward-looking transition data. MSCI's process documentation refers to data collection, standardisation, issuer communication, updates and quality assurance, but Ruffer does not control the completeness or accuracy of MSCI's underlying input data.

© Ruffer S.A. June 2026 Ruffer S.A. is a société anonyme, registered in France with SIREN number 844 256 982. The firm's principal place of business and registered office is 103 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France. Ruffer S.A. is authorised by the French Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) and regulated by both the ACPR and the Autorité des Marchés Financiers. [ruffer.co.uk](https://www.ruffer.co.uk)

Règlement de l'UE sur les notations ESG

Résumé des informations devant être divulguées en vertu du règlement de l'UE sur les notations ESG (règlement (UE) 2024/3005) (le « règlement »).

Ruffer S.A. (Ruffer) peut publier certaines notations ESG de MSCI dans les fiches d'information des fonds, les documents destinés aux clients ou d'autres communications commerciales. Ces notations sont établies par MSCI, et non par Ruffer. Ruffer s'appuie sur la méthodologie publiée par MSCI et sur les informations fournies par l'entreprise pour obtenir des détails sur la méthodologie de notation, les sources de données, les hypothèses, les limites, le cadre de gestion des conflits d'intérêts et toute information réglementaire applicable. Le résumé ci-dessous a pour but d'aider les utilisateurs à comprendre la notation ESG MSCI à laquelle Ruffer fait référence et doit être lu conjointement avec la méthodologie propre à MSCI et ses informations réglementaires. Tous les documents mentionnés ci-dessous sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com)

Aperçu de la méthodologie de notation	Ruffer utilise les notations ESG de MSCI dans certaines fiches d'information sur les fonds et/ou dans certains supports marketing. Les notations ESG de MSCI sont conçues pour évaluer la résilience d'un émetteur face aux risques et opportunités ESG pertinents sur le plan financier et spécifiques à son secteur d'activité. MSCI applique une méthodologie fondée sur des règles pour identifier les entreprises les mieux et les moins bien classées de chaque secteur, et attribue une notation relative au secteur allant de AAA à CCC. La notation est mise à jour périodiquement et peut également l'être à la suite d'événements d'entreprise pertinents ou de changements de méthodologie ou de processus. La méthodologie inclut des données actuelles et historiques, telles que les informations publiées et les controverses, ainsi qu'une évaluation prospective des risques et opportunités ESG financièrement significatifs.
Classification sectorielle	La méthodologie de MSCI est spécifique à chaque secteur. Les enjeux ESG clés et leurs pondérations sont déterminés en fonction du secteur d'activité de l'émetteur et de son groupe de référence. La documentation relative au processus de MSCI fait référence aux changements de classification des sous-secteurs GICS® dans le cadre de sa couverture et de son processus de traitement des opérations sur titres. Ruffer s'appuie sur la classification de MSCI pour la notation MSCI publiée.
Sources et traitement des données	MSCI précise que les données ESG sont collectées et normalisées à partir d'un éventail de sources publiques issues des rapports des entreprises et de sources alternatives. Les documents relatifs à la méthodologie et au processus font référence aux documents et rapports déposés par les entreprises, aux informations relatives au développement durable, aux rapports de procuration, aux ensembles de données provenant des pouvoirs publics, des ONG ou de modèles, aux sources médiatiques, au suivi des controverses, aux communications des émetteurs et aux processus de contrôle qualité. Ruffer n'a aucun contrôle sur la collecte des données sous-jacentes, les estimations ou la méthodologie de traitement de MSCI et s'appuie sur les informations publiées par MSCI concernant sa méthodologie et ses processus pour obtenir plus de détails, y compris les mises à jour des données et des scores.
Structure de l'actionariat	MSCI Inc. est une société cotée en bourse. Pour plus de détails sur la structure de l'actionariat de MSCI, il convient de se reporter aux derniers documents publics déposés par MSCI et aux informations destinées aux investisseurs. Ruffer ne contrôle ni ne vérifie la structure de l'actionariat de MSCI au-delà des informations publiques.
Fondement scientifique	MSCI décrit sa méthodologie de notation ESG comme étant fondée sur des règles, axée sur les données et centrée sur les risques et opportunités ESG pertinents sur le plan financier et spécifiques à chaque secteur. La méthodologie s'appuie sur des enjeux ESG clés, des indicateurs d'exposition, des indicateurs de gestion, des controverses et des évaluations de gouvernance. Lorsque des indicateurs environnementaux ou climatiques sont utilisés, ceux-ci peuvent s'appuyer sur des ensembles de données et des modèles reconnus, mais la notation doit être décrite comme une méthodologie de matérialité financière plutôt que comme une évaluation fondée sur la science de l'impact ou la double matérialité, sauf confirmation contraire de la part de MSCI.

Objectif de notation et matérialité	Les notations ESG de MSCI sont conçues pour mesurer la résilience d'un émetteur face aux risques et opportunités ESG pertinents sur le plan financier et spécifiques à son secteur d'activité. Elles évaluent la matérialité financière : la manière dont les enjeux ESG peuvent affecter le profil risque/rendement de l'émetteur et son positionnement relatif par rapport à ses pairs du secteur. Elles ne sont pas présentées par Ruffer comme une notation de double matérialité ou d'impact, et ne prétendent pas mesurer l'impact absolu de l'émetteur sur la société ou l'environnement.
Portée de la notation	La notation ESG MSCI publiée par Ruffer est une notation ESG agrégée, exprimée sous la forme d'une note globale unique alphabétique allant de AAA à CCC. Elle est dérivée d'évaluations sous-jacentes des enjeux clés environnementaux, sociaux et de gouvernance, les scores et données individuels relatifs aux piliers E, S et G étant disponibles auprès de MSCI sous licence. La notation est relative au secteur et se concentre sur les risques et opportunités ESG pertinents sur le plan financier.
Pondération des facteurs ESG	MSCI n'applique pas une simple pondération égale d'un tiers aux facteurs E, S et G. Les pondérations sont déterminées par le cadre de cartographie de la matérialité spécifique à chaque secteur d'activité de MSCI. Les enjeux clés ESG sont sélectionnés et pondérés en fonction de leur pertinence attendue pour le secteur d'activité de l'émetteur et de leur matérialité financière potentielle. Par conséquent, la pondération des facteurs E, S et G varie selon le secteur d'activité, l'exposition de l'émetteur et les enjeux clés applicables. Ruffer ne détermine pas ces pondérations.
Thèmes relevant des critères E/S/G	Les notations ESG de MSCI couvrent un ensemble d'enjeux ESG clés spécifiques à chaque secteur, portant sur les thèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ces thèmes peuvent recouper les questions de développement durable couvertes par le cadre ESRS/CSRD, mais les notations ESG de MSCI ne sont pas présentées par Ruffer comme une taxonomie ESRS ou une évaluation de la double matérialité au titre de la CSRD, sauf si MSCI fournit une correspondance spécifique. Les utilisateurs sont invités à se reporter à la méthodologie publiée par MSCI pour consulter la liste actuelle des enjeux clés et les définitions des thèmes.
Expression de la notation	La notation ESG MSCI est exprimée par rapport au secteur concerné. Les émetteurs sont notés de AAA à CCC en fonction de la manière dont ils gèrent les risques et opportunités ESG pertinents sur le plan financier par rapport à leurs pairs mondiaux du secteur.
Utilisation de l'IA	MSCI indique qu'elle exploite la technologie tout au long de son processus de création de données et qu'elle recourt à des processus de révision par des analystes et d'assurance qualité dans le cadre du processus de notation ESG. Ruffer n'a pas vérifié de manière indépendante dans quelle mesure l'IA est utilisée par MSCI pour la collecte, le traitement ou la notation des données.
Frais et modèle économique	Ruffer accède aux notations et données ESG de MSCI dans le cadre d'un accord commercial portant sur les données, l'abonnement et les licences. Ruffer ne fixe pas les frais de MSCI et n'a pas connaissance de l'intégralité de la méthodologie de tarification de MSCI au-delà de ses dispositions contractuelles. Pour connaître les critères au niveau du fournisseur utilisés pour établir les frais ainsi que le modèle commercial et de paiement applicable, les utilisateurs sont invités à se reporter aux informations réglementaires publiées par MSCI. Le règlement et les actes délégués imposent des exigences de transparence et de gouvernance aux fournisseurs de notations ESG, notamment en ce qui concerne leurs obligations et leurs frais.
Limites des données et de la méthodologie	Ces limites peuvent inclure des différences dans la qualité des informations fournies par les émetteurs, des lacunes dans les données communiquées, des décalages temporels dans les rapports d'entreprise, le recours à des ensembles de données publics et alternatifs, des estimations lorsque les données ne sont pas disponibles, des variations dans les normes de publication entre les marchés et les secteurs, ainsi que le jugement inhérent à la sélection et à la pondération des enjeux ESG clés ayant une incidence financière significative. Les notations de MSCI sont également relatives au secteur, ce qui signifie qu'elles comparent les émetteurs à leurs pairs plutôt que de mesurer l'impact absolu en matière de durabilité. Ruffer s'appuie sur la méthodologie de MSCI et ne reproduit pas de manière indépendante le score MSCI.

Conflits d'intérêts	Des conflits potentiels peuvent survenir lorsqu'un fournisseur de notations ESG entretient des relations commerciales avec les utilisateurs des notations, les entités notées, les activités liées aux indices ou aux produits, ou d'autres services de données ou d'analyse. Ruffer ne gère pas le cadre interne de gestion des conflits de MSCI et s'appuie sur les informations réglementaires et les politiques propres à MSCI concernant la gouvernance, la séparation des activités, l'indépendance des analystes, le contrôle qualité et la gestion des conflits. Le règlement exige que les fournisseurs de notations ESG disposent de mesures de protection pour gérer les conflits et, le cas échéant, séparent les activités de notation ESG des autres activités.
Conformité à l'Accord de Paris (facteur E)	Les notations ESG de MSCI peuvent inclure des enjeux clés liés à l'environnement et au climat lorsqu'ils revêtent une importance financière pour le secteur d'activité de l'émetteur. Toutefois, Ruffer ne présente pas la notation ESG standard de MSCI comme une mesure de l'alignement sur l'Accord de Paris ni comme une évaluation de l'impact climatique absolu. Lorsque l'alignement sur l'Accord de Paris, la hausse implicite de la température ou l'alignement sur un indice de référence sont pertinents, les utilisateurs doivent se référer à la méthodologie climatique spécifique de MSCI ou aux informations relatives au produit plutôt que d'en déduire ces éléments à partir de la notation ESG principale.
Limites liées à la disponibilité des données	L'analyse de MSCI dépend de la disponibilité, de la qualité, de la comparabilité et de l'actualité des données communiquées par les émetteurs et des données alternatives. Ces limites peuvent être plus marquées pour les petits émetteurs, les marchés émergents, les émetteurs privés ou non cotés, les émissions de scope 3 et les données prospectives relatives à la transition. La documentation relative au processus de MSCI porte sur la collecte des données, leur normalisation, la communication des émetteurs, les mises à jour et l'assurance qualité ; toutefois, Ruffer ne contrôle ni l'exhaustivité ni l'exactitude des données sous-jacentes fournies par MSCI.

© Ruffer S.A. juin 2026 Ruffer S.A. est une Société Anonyme, enregistrée en France sous le numéro de SIREN 844 256 982. Son siège social est situé 103 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France. Ruffer S.A. est autorisée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), soumis au contrôle de l'ACPR et de l'Autorité des Marchés Financiers. [ruffer.co.uk](https://www.ruffer.co.uk)